

*ASSOCIATION DES MEMBRES  
DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES  
SECTION DE HAUTE-SAONE  
27 grande rue 70000 Mailley et Chazelot*

Le 22 septembre 2017

à Madame ou Monsieur la ou le Principal(e)  
à Mesdames et Messieurs les professeurs,  
à Mesdames et Messieurs les documentalistes

Madame, Monsieur,

Le concours AMOPA "**Défense et illustration de la langue française**" proposé chaque année aux élèves des collèges, lycées et classes préparatoires ainsi qu' aux élèves de CM2 des écoles primaires fait partie maintenant des événements marquant l'année scolaire.

Nous vous invitons, une fois de plus, à faire découvrir notre concours aux élèves de votre collège.

Soutenus par leurs professeurs, les élèves pourront, dans le cadre du "**Prix d'Expression écrite**", écrire librement ou autour du thème proposé.

Deux autres prix concernent aussi les collégiens : le "**Prix de la Jeune Poésie**" et le prix "**Maupassant de la jeune Nouvelle**" pour les classes de 3ème et 4ème seulement.

Nous vous faisons parvenir le document de présentation, avec le soutien de Madame la Directrice Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Il donne, de façon simple, les informations pratiques pour faire participer les collégiens. Il est bon de rappeler que ces concours se déroulent à trois niveaux : dans la classe d'abord où le professeur sélectionne cinq copies, au niveau de la section départementale ensuite qui adresse les copies retenues au Siège national et pour terminer par la sélection finale lors des réunions des jurys nationaux.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations ou pour vous aider dans la gestion pratique de cet événement. Vous pourrez trouver aussi tous les renseignements sur notre site : [www.amopa70.fr](http://www.amopa70.fr) . N'hésitez pas à nous contacter.

En espérant que vous-même et des professeurs de votre établissement puissent donner envie à vos élèves de participer au concours, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de notre dévouement.

Le Président AMOPA70  
Christian DAUTRICHE  
Responsable des concours